



COMMUNE D'AMBÈS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 JUILLET 2026 À 18H00

Nombre membres élus : 23
Nombre membres élus en exercice : 23
Présents : 15
Représentés : 05
Votants : 20
Absents : 03

Date de la convocation :
2 juillet 2026

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en
Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de
M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

PRÉSENTS : Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Isabelle BESSE, Enzo BORTOLATO, Nicolas MUZOTTE, Marie-Pierre FETIS, adjoints
au Maire ;
Christian LAPEYRE, Martine MAURY, Florence ALBANESE, Stéphanie LAHURE,
Antoine VIGNAUD, Marine SAAD, Lilian LOPEZ, Romain RITOU, Alain ARTIERE,
Grégory BORTOLATO, conseillers municipaux.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) : Rémi PIET donne procuration à Gilbert DODOGARAY,
Sophie DAGNAUD donne procuration à Enzo BORTOLATO, Christophe BOURDIEU
donne procuration à Antoine VIGNAUD, Delphine MALVOISIN donne procuration à Alain
ARTIERE, Eléanore LAPORTA donne procuration à Romain RITOU

ABSENT(S) : Sylvie FRADIN, Sébastien BROUSTET, Leïla LEGLISE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicolas MUZOTTE

DÉLIBÉRATION N° 079 07 2026 – DIRECTION GÉNÉRALE – PROJET DE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EXISTANT PAR DES ÉQUIPEMENTS À TECHNOLOGIE LED – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (RTE) AU TITRE DU FONDS D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION DES PROJETS EN MER (FARÉMER) DU PROJET RTE GOLFE DE GASCogne

Présentation par M. Le Maire

La Commune d'Ambès souhaite engager un programme de rénovation de son parc d'éclairage public par le remplacement des luminaires existants par des équipements à technologie LED performants et la mise en place d'un système de télégestion intelligent.

Cette opération s'inscrit dans une démarche globale de transition énergétique, de maîtrise des dépenses publiques et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

Intérêt et valeur ajoutée du projet :

L'éclairage public représente un poste de consommation énergétique important pour la collectivité. Les études préalables réalisées démontrent que le remplacement des équipements actuels par des luminaires LED permettra de réduire significativement les consommations électriques.

La puissance installée sera presque divisée par 2,5, générant une économie d'énergie estimée à 58 %. Cette diminution substantielle de la consommation contribuera directement aux objectifs nationaux et territoriaux de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Au-delà du simple renouvellement du matériel, le projet intègre une solution de télégestion permettant de piloter à distance l'ensemble du réseau d'éclairage public. Ce dispositif offrira la possibilité d'adapter précisément les niveaux d'éclairement grâce à des paliers d'abaissement programmés en fonction des jours de la semaine, des horaires et des périodes de l'année. L'éclairage sera ainsi ajusté aux besoins réels des usagers tout en limitant les consommations inutiles.

Cette modernisation constitue une véritable évolution vers un éclairage public intelligent, plus performant, plus économe et plus respectueux de l'environnement.

Bénéfices attendus pour le territoire :

Réduction des consommations énergétiques et des dépenses publiques

Diminution de la puissance installée et de la consommation électrique ;

Économie d'énergie estimée à 58 % ;

Réduction durable des coûts de fonctionnement de la collectivité ;

Maîtrise des dépenses énergétiques dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie.

Protection de l'environnement

Réduction des émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à la production d'électricité ;
 Limitation de la pollution lumineuse grâce à une gestion optimisée des niveaux d'éclairage ;
 Contribution aux objectifs de transition écologique et énergétique du territoire ;
 Préservation de la biodiversité nocturne par une adaptation de l'éclairage aux usages réels.

Amélioration du service rendu à la population

Renforcement de la qualité de l'éclairage public grâce à des équipements plus performants ;
 Meilleure visibilité pour les usagers des espaces publics ;
 Maintien d'un niveau de sécurité adapté pour les déplacements des habitants ;
 Réactivité accrue dans la détection et le traitement des dysfonctionnements grâce à la télégestion.

Modernisation des infrastructures communales

Mise en place d'un réseau d'éclairage connecté et pilotable à distance ;
 Optimisation de l'exploitation et de la maintenance du parc d'éclairage ;
 Pérennisation des équipements publics par l'installation de matériels plus fiables et plus durables.

Dates prévisionnelles des travaux : à compter de 2027

Coût prévisionnel de l'opération : 619 000 € HT

Le SDEEG propose un prêt à taux 0 sur 10 ans, à hauteur de 500 000 €.

Ceci étant exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter une participation de RTE d'un montant de 100 000 € au titre du Fonds FARÉMER ;
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

VOTE

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 5

R. RITOU, A. ARTIERE, D. MALVOISIN
 G. BORTOLATO, E. LAPORTA

Fait et délibéré le 8 juillet 2026
 Pour expédition conforme.

Le Maire,
 Gilbert DODOGARAY

Le Secrétaire de séance,
 Nicolas MUZOTTE

